



HAL
open science

Le chercheur et l'archiviste face aux fonds d'archives d'auteurs

Jérôme Allain

► **To cite this version:**

Jérôme Allain. Le chercheur et l'archiviste face aux fonds d'archives d'auteurs : Questionnements autour de la pièce de théâtre intitulée Les Canaques de Nicole Vedrès . 2013. halshs-01232001

HAL Id: halshs-01232001

<https://shs.hal.science/halshs-01232001>

Preprint submitted on 3 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Le chercheur et l'archiviste face aux fonds d'archives d'auteurs :

Questionnements autour de la pièce de théâtre intitulée *Les Canaques* de Nicole Vedrès

Je remercie les membres organisateur de Livre et lecture en Bretagne de m'offrir l'opportunité de vous parler des *Canaques*, l'unique pièce de théâtre de l'auteure française Nicole Vedrès qui m'a amenée à m'interroger sur la relation qui s'établie entre le chercheur et un fonds d'auteurs ainsi que celle qui place l'archiviste face à un fonds d'archives.

(Diapositive 2) Lorsqu'en 1994, il fut entrepris de mettre en place une norme internationale afin de décrire des fonds d'archives, l'ISAD(G), deux objectifs avaient alors été fixés :

- Tout d'abord, de permettre aux services d'archives de communiquer entre eux, qu'ils soient situés en France ou à l'étranger et ce dans le but de pouvoir transmettre et ainsi de valoriser les fonds d'archives.
- Enfin, de permettre aux usagers de tout horizon, chercheurs, historiens locaux, généalogistes ou lecteurs, de consulter des documents d'archives grâce des outils clairs et homogènes.

(Diapositive 3) Aujourd'hui, le chercheur a pris l'habitude de recourir aux inventaires, aux guides et aux répertoires. Il y consulte l'objet de son sujet et la cote qui lui est associée afin de consulter l'article souhaité. (Diapositive 4) Grâce au sept zones de l'ISAD(G) et de son plan de classement, le répertoire, instrument de recherche de prédilection pour l'utilisateur, permet à tout lecteur de consulter un document qui lui semble en rapport avec son sujet de recherche ou de relever les sources complémentaires mentionnées dans ce dernier. Mais est-ce le seul usage du répertoire ?

C'est au cours de mes recherches consacrée à Nicole Vedrès et à sa pièce de théâtre, *les Canaques*, que je me suis vu confronté à une situation m'amenant à me questionner en tant qu'archiviste à l'usage de l'instrument de recherche, sujet de réflexion de mon mémoire de licence intitulé « Le répertoire comme source(s), un nouvel usage au service des lecteurs ».

(Diapositive 5) Nicole Vedrès, auteur, réalisatrice et chroniqueuse française, a

réalisé *Paris 1900*, film de montage sortie en 1947, mais a aussi écrit plusieurs ouvrages tels que, *les Cordes rouges* ou encore *La fin de septembre* publiés respectivement en 1953 et en 1962. Elle est plus connue en tant que chroniqueuse pour le journal *le Mercure de France*, dans l'émission télévisée *Lectures pour tous* ainsi que dans l'émission radiophonique *le Masque et la plume*. Malgré le fait d'être considérée comme l'une des figures importantes de l'après-guerre de Saint-Germain-des-Prés, il n'existe aucun fonds d'archives dont elle serait le producteur ou pour le dire autrement l'auteur. C'est pourquoi, mes recherches m'ont conduit à consulter différents fonds d'archives afin de relever des documents mentionnant son nom. Ainsi, serais-je tenté de dire qu'il s'agit de reconstituer avec parcimonie son œuvre et d'en comprendre les tenants et aboutissants à travers des manques épars¹.

Au cours de l'année précédente, mes recherches se sont orientées sur l'unique pièce de théâtre de Nicole Vedrès appelées *les Canaques* et publiée à titre posthume en 1966 aux éditions du Seuil. (Diapositive 6) Ce titre, *Les Canaques*, n'est cité que dans deux documents d'archives : le premier se trouve être l'une des fiches des auteurs qui ont collaboré avec les éditions du Seuil et sur laquelle est notée, comme il apparaît en bas de la fiche, « Théâtre à paraître aux Editions du SEUIL. *Les Canaques*, février 1966 ». Le deuxième document est une lettre datant du 4 août 1972 de François-Régis Bastide, conseiller littéraire aux éditions du Seuil à partir de 1953. (Diapositive 7) Dans cette lettre qui s'affiche à présent, il est fait mention d'une possible adaptation à la télévision de la pièce de théâtre de Nicole Vedrès. Pourtant après avoir consulté ces documents, aucun d'eux ne s'attache à décrire d'une quelconque façon la pièce. Si d'autres œuvres de Nicole Vedrès ont fait l'objet de correspondances professionnelles et privées, notamment avec sa mère et ont permis d'entrevoir leur genèse, comment une pièce de théâtre qui a fait l'objet d'une publication en France et aurait été mise en scène, puisse ne pas être citée, commentée et présentée par l'éditeur lui-même ou son auteur ? Peut-être que, certaines archives de l'auteur n'ont pas été déposées ou pire, sont détruites. Pourtant, comme je vais tenter de le montrer, sa pièce de théâtre intitulée *Les Canaques* a bien fait l'objet d'un discours me donnant ainsi l'opportunité de mieux

¹ Si mon travail à la base est identique à celui d'Alain Corbin, travail de ce dernier qu'il est possible de lire dans la préface de son ouvrage intitulé *Le monde retrouvé de François Pinagot* (Paris, Flammarion, 1998, p. 8), la finalité en est toute autre. Pour Alain Corbin, « [...] il s'agit de recomposer un puzzle à partir d'éléments initialement dispersés ; et ce, faisant, d'écrire sur les engloutis, les effacés, sans pourtant prétendre porter témoignage », alors que pour moi, s'il est bien question d'identifier des manques ou des « non-dits », je reprends ici l'explication de Marie-Anne Chabin, il est alors possible d'appeler données puis informations résultant d'un travail d'analyse qui ont alors valeur de preuve. Ma démarche, dans son application se rapprocherait donc de l'analyse archéologique de Michel Foucault pour aboutir à des hypothèses formulées à partir de non-dits que j'appelle ici « externe ».

appréhender une partie du processus créatif de l'auteur. Si l'on se réfère à l'ouvrage publié en 1966, l'histoire des *Canaques* se déroule en Nouvelle-Calédonie aux débuts des années 1860. Se croisent différents personnages : missionnaire, déporté, savant, officier français, bagnard, cantatrice, voyageur... (Diapositive 8) Au centre de cette faune, un homme, Arthur, aventurier solitaire. Ce prénom retient mon attention puisque le premier ouvrage littéraire de Nicole Vedrès s'intitule *Le labyrinthe ou le jardin de sir Arthur*. Mais un autre fait est à noter. Dans l'un des numéros de l'émission audiovisuelle « Démon et merveilles » du 21 novembre 1964 qui lui est consacrée, Nicole Vedrès raconte qu'à l'âge de cinq ans, elle est tombée amoureuse de son oncle prénommé Arthur. Cet homme né d'après elle dans les années 1850, se voit exilé par sa famille en Australie vers 1870. Selon moi, cet événement familial aurait donné naissance à la pièce de théâtre, *les Niaoulis* qui dans sa version finale deviendra *Les Canaques*, l'ouvrage. En effet, c'est un document interne de la maison d'édition du Seuil qui va confirmer mes propos. (Diapositive 9) Daté du mois d'octobre 1964, François-Régis Bastide rédige un « schéma d'analyse » sur un projet littéraire de Nicole Vedrès intitulé *Les Niaoulis*. Il s'agit d'une pièce de théâtre qui selon lui évoque « une mise en scène de Planchon, pleine de couleurs et de mouvement », qu'il qualifie également de « sorte de "supplément au voyage de Cook", de Giraudoux, revu par Joyce », tout en précisant, « [...] Il y a certes des défauts, un abus de la rhétorique, [...] des facilités (ce qui concerne Mozart p. 28 du troisième acte) », et conclut par la phrase suivante : « Même dans l'état actuel, je suis à fond pour la publication. »

(Diapositive 10) En croisant les informations relevées dans ces documents, il apparaît les points suivants :

Lorsque François-Régis Bastide écrit dans son schéma d'analyse que *les Niaoulis* est une « sorte de supplément au voyage de Cook », il fait référence au navigateur James Cook qui a découvert l'île de Nouvelle-Calédonie et qui se trouve être le même lieu où se déroule l'action des *Canaques* au début des années 1870.

Lors de l'enregistrement de l'émission « Démon et merveilles », Nicole Vedrès parle de son oncle Arthur, qui se trouve être l'un des protagonistes des *Niaoulis*. Elle cite également la présence d'autres personnages, des bagnards, des alsaciens et des communards que l'on retrouve dans l'ouvrage *les Canaques*.

Dernier point, toujours dans son schéma d'analyse, François-Régis Bastide cite le metteur en scène Roger Planchon qui a monté plusieurs représentations des œuvres d'Adamov. Dans l'émission « Démon et merveilles », Arthur Adamov est cité par Nicole Vedrès lorsqu'elle déclare que l'on pourrait rapprocher sa pièce de théâtre au *Printemps 71* avec, je

cite, « l'exotisme ». Enfin, la référence à Mozart, dont la scène non décrite se voit critiquée par François-Régis Bastide est présente dans l'acte trois de l'ouvrage publié.

Les Niaoulis et *les Canaques* sont bien une seule et même œuvre. Il en résulte donc que les documents de travail, consultés dans différents fonds d'archives, répondent au même schéma d'acte de création que j'avais énoncé au départ : l'opportunité au chercheur de comprendre la genèse d'une œuvre à travers la correspondance privée de l'auteur.

(Diapositive 11) Pourtant, comme le montre cette représentation schématique d'un répertoire, moins de 50 % du potentiel de l'instrument de recherche fut exploité lors de ma recherche, soit quatre sections sur les neuf disponibles. Il m'est apparu intéressant de s'interroger sur l'utilisation des instruments de recherche mis à la disposition des usagers. Si le peu d'informations ou l'absence de documents d'archives sur le sujet questionné par le chercheur, pourrait inciter ce dernier à arrêter ses travaux, n'est-ce pas le chercheur lui-même qui se limite dans sa recherche lorsqu'il questionne le répertoire lui permettant d'accéder aux documents souhaités ? Ne faudrait-il pas recourir à l'instrument de recherche non plus comme un simple outil d'accès mais en l'interrogeant comme n'importe quel document d'archives ? Il s'agit ici d'envisager le répertoire sous forme informatique ou imprimé comme une source qu'il est possible d'exploiter à travers les sept zones répondant à la norme ISAD(G), et qui permettrait de fonder des hypothèses ou des pistes de réflexions. Le répertoire n'est, dans ce cas précis, ni une source par substitution, ni un outil méthodologique comme le guide de recherche. En d'autres termes, en m'appuyant sur les sept zones de description du répertoire ainsi que du plan de classement, je tenterai de mettre en évidence qu'il est possible d'extraire des informations d'un répertoire sans pour cela en consulter les sources auxquelles il fait référence. Cet emploi du répertoire comme source par destination est, selon moi, envisageable pour trois raisons :

(Diapositive 12) Premièrement, il existe un discours portant sur le répertoire comme source. En avril 2010, Christine Nougaret² rappelle brièvement dans le numéro 220 de la revue *la Gazette des archives* que dans le cas où les documents d'archives ont « disparu », l'instrument de recherche conçu par l'archiviste peut être utilisé comme source par le chercheur³. S'il est

² Conservateur général du patrimoine du Centre historique des Archives nationales, Christine Nougaret est une des spécialistes sur la question des instruments de recherche. Elle a également participé à l'élaboration de la norme ISAD(G).

³ « L'enquête de Langlois les érige au rang de sources quand les fonds décrits ont disparu. », NOUGARET (Christine), « De l'outil de gestion à l'outil scientifique publié : l'instrument de recherche. Les archives dans tous ses états (XIXe-XXe siècle) » in *La Gazette des archives*, n°220, 2010, p. 23. Je citerai comme exemple l'inventaire sommaire des séries B à H des archives départementales du Loiret. Il s'agit d'un instrument de

question ici, des catalogues, guides, inventaires, registres et répertoires conçus par les services d'archives, il est nécessaire de rappeler que cette question a auparavant fait l'objet d'une même affirmation dans un ouvrage de Michèle Lagny intitulé *De l'histoire du cinéma*. Professeur émérite d'histoire de la culture, l'auteur préconise l'utilisation de « sources directes : catalogues de vente des maisons de production et de distribution, dont on retrouve des traces (souvent lacunaires) dans les archives, [...] »⁴ et ajoute, « on trouvera ces instruments (par exemple en France, Le catalogue de la production cinématographique, publié par le CNC et le Service des Archives du film [...] »⁵. Il s'agit bien dans ce cas précis, comme l'explique Michèle Lagny, d'utiliser ces outils en tant que source témoignant par exemple de l'activité d'un producteur mais aussi, permettant de travailler sur ce que l'on nomme une histoire des mentalités. Ces deux discours témoignent, selon moi, qu'il est concevable de recourir au répertoire comme source par destination. Un exemple : consulter le répertoire d'un fonds d'auteur pour relever, après plusieurs lectures, l'existence d'une période d'inactivité et s'interroger sur les œuvres produites avant et après cette période sans consulter ses archives.

(Diapositive 13) La deuxième raison qui permettrait au chercheur d'utiliser le répertoire comme source, porte sur les normes. En effet, l'instrument de recherche et plus particulièrement son plan de classement s'attache à refléter l'activité du producteur. Sa rédaction s'appuie sur une norme et une instruction. La norme ISAD(G) créée en 1994 qui présente avec précision de quelle manière l'archiviste doit établir la structure d'un répertoire à l'usage du chercheur et donc de l'utilisateur. Et, l'instruction du 13 juin 2005 qui définit une liste de recommandations dans la rédaction du plan de classement d'un répertoire. Le répertoire utilisé comme source première est alors un « nouveau témoin », j'emprunte cette expression à Michèle Lagny puisque la norme et l'instruction définissent les conditions pour préserver l'intégrité de l'instrument de recherche, lui donnant en conséquent une valeur de preuve.

(Diapositive 14) Enfin, troisième et dernière raison d'envisager le répertoire comme une source par destination, ses limites. En effet, quel que soit le niveau de description d'un document d'archives, la principale difficulté de l'archiviste lorsqu'il traite un fonds, est de relever quels noms ou quels mots fera l'objet d'une demande dans un futur plus ou moins proche. Ainsi, quelles que soient les précautions prises par l'archiviste, la rédaction d'un

recherche qui décrit avec minutie les documents originaux détruits lors des bombardements de juin 1940. Par conséquent, l'instrument de recherche est devenu la seule source consultable et exploitable.

⁴ LAGNY (Michèle), *De l'histoire du cinéma*, coll. « Cinéma et audiovisuel », Paris, Armand-Colin, 1992, p. 244.

⁵ *Ibid.*, p. 245. Depuis 1977, le Centre national du cinématographe et de l'animé (CNC), a signé une convention avec la Direction des Archives de France (aujourd'hui le SIAF) pour recevoir le dépôt légal des œuvres cinématographiques.

répertoire implique nécessairement l'apparition ou la conservation de non-dits déjà présents dans les documents d'archives. Selon Marie-Anne Chabin, le non-dit est défini en trois catégories. La première, le « non-dit par négligence », l'absence de date, un destinataire non identifié... La deuxième catégorie se rapporte aux « oublis volontaires ou intentionnés ». Comme je l'ai énoncé à l'instant, le répertoire ne peut être exhaustif. Tout en prenant en compte l'activité intellectuelle du producteur, des choix sont donc réalisés. La troisième et dernière catégorie porte sur les « indices formels ». Il s'agit, pour ce troisième type de non-dit, de ne pas effacer la forme au profit du fond. Par exemple, quelles sont les implications d'une lettre adressée à un journal national qui n'aurait pas été envoyée et que le chercheur retrouve dans les archives de son auteur. J'ajouterai néanmoins une quatrième catégorie que Marie-Anne Chabin ne mentionne pas dans son ouvrage, *Je pense donc j'archive*. Il ne s'agit pas de remettre en question un ouvrage qui selon moi est un des classiques en ce qui concerne la recherche en archivistique.

(Diapositive 15) Ce quatrième non-dit que j'appelle le non-dit « externe » n'est pas lié, comme les précédentes catégories nommées, aux documents inventoriés par l'instrument de recherche mais bien à l'instrument lui-même. Il s'agit dans le cas présent de travailler sur les manques du répertoire. Si, pour l'archiviste, le répertoire contient une série d'informations qu'il a soigneusement rédigée, pour le chercheur le répertoire est une source qui contient une série de données⁶ qui lui faut relever. Voici l'extrait d'un plan de classement du fonds d'une association. Il s'agit de l'association des Mutilés du Loiret créée en 1924 et toujours à ce jour en activité. En appliquant ce qui vient d'être énoncé, voici un exemple de non-dits « externe » relevés à travers l'agencement du plan de classement :

Le siège de l'association détruit en 1943 est reconstruit en 1962. Il n'y a pas de factures de frais de gestion du bâtiment de 1962 à 1967 ; il n'y a pas non plus de correspondance avec les adhérents entre 1941 et 1973 ; enfin, des dossiers de retraites allant de 1961 à 1976 ont été conservés par l'association. Le croisement de ces différentes données peuvent alors se formuler de la façon suivante : L'absence de facture tend à s'interpréter comme une non utilisation d'un local neuf. Serait-ce un problème de gestion suite au départ des fondateurs de l'association, ou bien à un faible nombre d'adhérents ? Cependant, un autre discours peut être identifié et terminera mon exemple. Le faible nombre d'adhérents pourrait-il s'expliquer par

⁶ Je reprends les termes de J.-P. Pourtois, H. Desmet et W. Lahaye, de Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education Université de Mons-Hainaut, dans un cours portant sur la méthodologie dans une recherche en science appliquée.

l'arrivée d'un nouveau président nommé quelques années auparavant ? Et dans ce cas présent, une nouvelle ligne politique aurait pu être définie ?

Selon moi, cette méthode pourrait être une opportunité au chercheur de porter un autre regard sur l'œuvre d'un auteur, tout en sachant qu'il lui serait nécessaire de consulter ces archives. (Diapositive 16) D'une part, comme le montre cette autre représentation schématique du répertoire, près de 75% du potentiel de l'instrument de recherche est désormais exploité, soit sept sections sur les neuf disponibles. D'autre part, cette démarche, me semble-t-il, permettrait au chercheur de prendre et de conserver une distance avec le sujet de sa recherche, aussi bien sur la question de l'intimité (la démarche créatrice de l'auteur) que sur celle de l'activité (la démarche productive de l'auteur).

Ainsi, à partir des *Canaques* de Nicole Vedrès, j'ai tenté de mettre en évidence une double implication dans le traitement des fonds d'auteurs. Tout d'abord, en rappelant ce qui est reconnu comme une évidence : conserver les travaux intermédiaires, incomplets, abandonnés, utilisés comme brouillon par l'auteur permet au chercheur de mieux comprendre un acte de création ; de mieux comprendre la genèse d'une œuvre grâce à la biographie et aux sources complémentaires du répertoire. De ce fait, les archivistes contribuent à la valorisation des arts par la rédaction des instruments de recherche. Enfin, le répertoire comme source par destination donne l'opportunité au chercheur de poursuivre son investigation par l'identification de nouvelles hypothèses ou pistes de réflexion sans consulter les documents inventoriés dans le plan de classement.